MAIRIE DE PARIS

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT PARIS

FICHE THÉMATIQUE Cahier de Recommandations Environnementales

Pigeons

PLAN CLIMAT

Un enjeu économique

La gestion des pigeons en ville permet de limiter les nuisances sur le bâti et de réduire les coûts d'entretien.

Un enjeu environnemental

Le nombre des pigeons n'a cessé de fluctuer au cours des précédentes décennies. Ces oiseaux détériorent l'environnement urbain, y compris les plantations florales.

Un enjeu de société

Si les pigeons représentent une source intarissable de divertissement, les multiples nuisances qu'ils provoquent peuvent être diminuées en maîtrisant leur prolifération grâce à des dispositifs performants.

© Mairie de Paris - J. Leroy

© Mairie de Paris - J. Leroy

© Mairie de Paris - J. Leroy

© Mairie de Paris - J. Leroy

EDITION N°1 - OCTOBRE 2009

ensemble, protégeons l'environnement

Définitions

Biotope
Le mot biotope signifie " lieu de vie ". Un biotope est l'ensemble des éléments (eau, sol, air) caractérisant un milieu biologique déterminé et uniforme qui offre des conditions d'habitat stables à une flore et une faune spécifiques.

Pigeon biset
Le pigeon biset de ville (Columba livia) fait son nid dans les anfractuosités des bâtiments. Espèce à fort potentiel d'adaptation, il a conquis tous les espaces disponibles des greniers des immeubles aux constructions métalliques (métro aérien, halls de gares …). 90% des pigeons parisiens sont des pigeons bisets.

Pigeon ramier
Le pigeon ramier (Columba palumbus) niche dans les arbres. Appelé aussi palombe, il est avant tout un grand migrateur. Il parcourt tous les ans des milliers de kilomètres, de la Finlande à l'Espagne. Il s'implante parfois dans les coeurs urbains. En effet, à l'instar des bisets, les palombes ont découvert dans les cités un biotope idéal à leur développement. A tel point d'ailleurs que leurs couples peuvent avoir quatre fois plus de jeunes que ceux qui sont restés migrateurs ! Mais à l'encontre des pigeons bisets, c'est dans les arbres que les palombes font leurs nids. Ainsi, le pigeon ramier représente 9% de la population totale des pigeons à Paris.

Pigeon colombin
Le pigeon colombin (Columba oenas) est une espèce bien plus rare en agglomération. A Paris, 1% des pigeons sont des colombins. Cet oiseau est cavernicole : il recherche les cavités naturelles comme les vieux arbres creux ou les anfractuosités rocheuses pour nicher et des milieux ouverts pour se nourrir.

Zoonose
Une zoonose est une maladie animale, donc transmissible à l'homme, et réciproquement. Elle peut être causée par divers agents biologiques tels que les virus, les bactéries, les champignons ou les prions. Par exemple, la peste, le typhus, la listériose, le tétanos, la tuberculose, la rage, la fièvre jaune, la toxoplasmose et le paludisme sont des zoonoses.

Magnétite
La magnétite est un minéral composé de fer et d'oxygène avec lequel on fabrique les aiguilles des boussoles. Les chercheurs ont localisé à l'intérieur du crâne des pigeons un tissu de 1 mm sur 2 qui contient plus de dix millions de cristaux de magnétite.

Règlement sanitaire du département de Paris

Article 41ter : Les propriétaires doivent grillager les ouvertures susceptibles de permettre l'entrée des rongeurs, pigeons et autres animaux.

Article 120 (extrait) : Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages, ou redevenus tels, notamment les chats, les pigeons, les corneilles ou les rats.

Pigeons, mode d'emploi

1 Une présence historique

© Mairie de Paris - G. Picard

A l'origine, les pigeons bisets vivaient dans les falaises rocheuses, les montagnes ou les zones désertiques. La première domestication connue du pigeon date de l'Egypte des pharaons, il y a 5 000 ans.

L'élevage du pigeon était initialement alimentaire. Cette activité a perduré en France jusqu'au XVIII[ème] siècle. Ensuite, les compétences de grand voyageur revenant fidèlement à son pigeonnier ont été observées et le pigeon voyageur est né. C'est, entre autres, la magnétite présente dans certains tissus de son cerveau qui, équivalente aux composants de nos boussoles, l'aide à retrouver aisément son pigeonnier même quand il est relâché à plusieurs centaines de kilomètres.

Avec le temps, des individus sont retournés à l'état sauvage, abandonnant les pigeonniers pour s'installer le plus souvent en ville où ils occupent des constructions dont la verticalité évoque leurs falaises d'origines. Le pigeon de ville est le descendant du pigeon domestique, lui-même issu du pigeon biset initialement sauvage.

2 Une forte prolifération

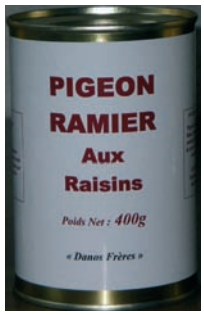

© Danos Frères

C'est durant la seconde guerre mondiale que la population de pigeons était la plus faible : ils ne trouvaient pas de nourriture, et ils étaient eux-mêmes un mets apprécié en cette période de pénurie.

Après la guerre, les pigeons ne cessèrent de se multiplier jusqu'à atteindre aujourd'hui un nombre de 80 000, ce qui représente environ 1 oiseau pour 25 habitants. Il y eut cependant une période de régression entre 1970 et 1984 durant laquelle on capturait les pigeons au filet pour les lâcher ensuite à la campagne. Des graines contraceptives étaient également distribuées aux pigeons. La première méthode fut stoppée en novembre 1984 par le service de la santé et de la protection animale du Ministère de l'Agriculture car il existait un risque de transmission de maladies aux pigeons des campagnes ou d'élevage. La seconde méthode fut aussi abandonnée en août 1985 car le produit utilisé n'avait pas reçu l'autorisation de mise sur le marché.

La variation du nombre de pigeons est liée à la quantité de nourriture disponible, aux conditions climatiques, aux épizooties et à la pollution. Ce nombre peut croître de façon exponentielle, avec 6 couvées de 2 oeufs par an et une capacité de reproduction possible dès l'âge de 4 semaines. Cependant, le fort taux de mortalité de ces oiseaux limite cette croissance très en deçà de la limite possible.

A Paris, l'espérance de vie moyenne d'un pigeon est de 5 ans. En captivité, il peut vivre jusqu'à 30 ans. A Paris, le nombre de pigeons est supérieur au chiffre acceptable pour une bonne intégration dans la cité, la surpopulation entraînant inévitablement des nuisances.

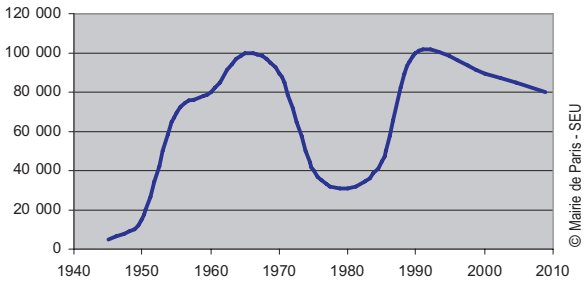

© Mairie de Paris - SEU

Population colombine à Paris depuis 1940

© Mairie de Paris - J. Leroy

3 Une source potentielle de nuisances

Les pigeons, lorsque leur concentration est trop dense, peuvent occasionner l'accumulation de fientes, et provoquer des dégâts considérables sur les biens publics et privés. Certains riverains se plaignent aussi de la nuisance sonore induite par les roucoulements.

Par ailleurs, les pigeons mangent parfois les parterres de fleurs pour combler un déficit en vitamines et minéraux, ce qui détériore les plantations florales.

Les rassemblements contribuent également à la transmission de maladies et de parasites entre les pigeons.

Enfin, il est important de rappeler que le pigeon peut transmettre à l'homme des maladies telles que les zoonoses, ainsi que des parasites comme la tique du pigeon (Argas reflexus).

Il est donc nécessaire de se protéger contre la prolifération des pigeons.

© Mairie de Paris - J. Leroy

La mise en place d'un pigeonnier simplifie également le nettoyage des fientes. En effet, c'est à l'endroit où se nourrissent et nichent les pigeons que se concentrent les fientes. Chaque semaine, le pigeonnier et ses abords sont nettoyés. L'entretien du pigeonnier est confié à une société agréée et n'occasionne aucune gêne pour le voisinage.

© Mairie de Paris - G. Picard

Les pigeonniers facilitent aussi le contrôle de l'état sanitaire des oiseaux : tout pigeon malade ou blessé est retiré immédiatement et soigné. Pour cela, il est confié à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Enfin, ce type d'installation favorise la surveillance de la mortalité des pigeons. Tout oiseau trouvé mort est retiré du pigeonnier et est éliminé selon la réglementation en vigueur. En cas de forte mortalité, les services vétérinaires sont aussitôt alertés.

Cette démarche se faisant dans le respect de la vie animale et en concertation avec les associations de protection animale, porte-parole des nourrisseurs et des amis des pigeons, elle vise aussi à redéfinir l'image du pigeon dans le paysage parisien.

Les parisiens peuvent eux-mêmes contribuer à compléter cette action de protection contre les nuisances liées à la surpopulation des pigeons grâce à quelques gestes simples.

4 Des pigeonniers à Paris

Pour se protéger contre la surpopulation de pigeons ainsi que des nuisances qu'elle provoque, la Mairie de Paris a opté pour une méthode douce : la mise en place de pigeonniers contraceptifs dans les rues de la capitale.

Ce type d'équipement permet de maîtriser les concentrations de pigeons. En effet, le pigeonnier fixe durablement une population locale de pigeons bisets, grâce au nourrissage réalisé à l'intérieur, et régule le nombre d'individus par une technique simple. La première couvée de chaque couple est préservée. Les oeufs suivants sont secoués pour stopper leur développement, et laissés en place quelque temps pour éviter que les oiseaux ne désertent l'endroit. Ainsi, les couples installés n'ont qu'une couvée par an au lieu de 6 à 8.

Les adresses utiles

Mairie de Paris
Direction du Logement et de l'Habitat
Sous Direction de l'Habitat - Service Technique de l'Habitat
17 boulevard Morland - 75181 Paris Cédex 04 - Tél : 01 42 76 72 03

Préfecture de Police
Direction Départementale des Services Vétérinaires de Paris -
20/32 rue de Bellevue - 75019 Paris - Tél : 01 53 38 77 68

La Direction des Services Vétérinaires de Paris, service déconcentré du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, est chargée d'appliquer la réglementation préfectorale, notamment la réglementation sanitaire départementale. Elle est placée sous l'autorité du Préfet de Police.

Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle - 94700 Maisons-Alfort
Tél : 01 43 96 71 00

© Mairie de Paris - G. Picard

© Mairie de Paris - G. Picard

© Mairie de Paris - J. Leroy

5 Les écogestes et la réglementation

Le nourrissage effectué par les nombreux " amis des animaux " dans Paris est souvent à l'origine des concentrations qui suscitent les plaintes des riverains.

Alors qu'ils croient bien faire, les nourrisseurs de pigeons ignorent les conséquences de leur geste. En nourrissant les oiseaux aux mêmes endroits et aux mêmes heures, ils favorisent leur concentration et la surpopulation.

Pour éviter d'être verbalisés, certains nourrisseurs distribuent la nourriture de nuit, entraînant des troubles comportementaux chez cet oiseau diurne et attirant d'autres espèces animales non désirées comme les rats.

Si les nourrisseurs sévissent en partie privative, le gestionnaire d'immeuble a tout intérêt à tenter d'organiser un règlement à l'amiable de la question entre résidents. En effet, une intervention extérieure est souvent contraignante pour tous les propriétaires des immeubles, y compris celui qui aurait déposé une plainte.

Si aucun changement de comportement n'est constaté malgré les démarches, il convient de faire appel aux services réglementaires de la Mairie de Paris et de la Préfecture de Police.

Les inspecteurs de la salubrité engagent alors une requête uniquement lorsqu'une plainte pour insalubrité avérée a été envoyée à la Direction du Logement et de l'Habitat. Ils ont compétence sur l'espace public uniquement.

L'unité de Prévention des Nuisances Animales de la Direction Départementale des Services Vétérinaires de la Préfecture de Police intervient sur plainte et est habilitée à intervenir sur les parties privatives.

Au-delà de la répression, si le contrevenant verbalisé ne modifie pas son comportement et que sa pratique est à l'origine de préjudices importants, les gestionnaires et les résidents sont invités à porter plainte afin d'obtenir réparation des dommages subis.

Que faire en cas de découverte d'oiseaux morts ?

- Ne jamais toucher un oiseau trouvé mort.
- Prévenir les services de voirie municipale ou le personnel d'entretien des parcs et jardins publics qui ramasseront les oiseaux morts.
- En cas de contact avec un oiseau mort, éviter de porter les mains au visage et se les laver soigneusement à l'eau savonneuse.

La réduction de la quantité de nourriture disponible ne suffit cependant pas pour garantir une bonne protection contre les nuisances dues à la prolifération des pigeons. Pour aller au-delà, il est nécessaire d'intervenir aussi sur l'habitat de ces oiseaux. Pour cela, il existe plusieurs solutions techniques performantes.

6 Des dispositifs de protection efficaces

Il peut être judicieux de profiter d'un ravalement pour faire réaliser la pose de dispositifs destinés à empêcher les pigeons de nidifier.

En application de l'article 279-0 bis du Code général des impôts, l'installation de certains dispositifs anti-pigeons peut faire l'objet d'une réduction de TVA.

Les propriétaires et gestionnaires d'immeubles peuvent repérer les lieux propices à la nidification, puis y faire installer par des entreprises spécialisées des dispositifs répulsifs adaptés. Les pigeons sont capables de surmonter tous les obstacles, d'où la nécessité de veiller à ce que les dispositifs soient correctement installés et entretenus.

Des études ont montré que les dispositifs infligeant volontairement douleurs et blessures aux pigeons ne sont pas plus efficaces en matière de protection du bâti que les systèmes inoffensifs.

Quelques exemples de procédés dissuasifs pour l'éloignement des pigeons, sachant que ces dispositifs ne doivent pas blesser les oiseaux, les tuer ou porter atteinte à des espèces protégées ou menacées ainsi qu'à leur habitat :

- Les picots : efficaces à condition qu'ils soient de bonne qualité et correctement fixés.
- Les pyramides : juxtaposition de petites pyramides qui empêchent les pigeons de se poser et les effraient.

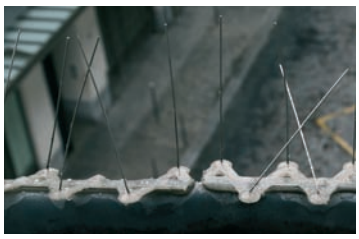
© Mairie de Paris - J. Leroy

- Le fil tendu : c'est un fil métallique fixé à 2 poteaux, il déstabilise le pigeon qui repart. Les répulsifs électriques : valables et efficaces à condition qu'ils n'infligent pas de décharges mortelles ou assommantes.
- Les filets tendus : ce système bien installé est une barrière infranchissable mais doit être bien entretenu. Les grilles de protection : parfaites pour les lucarnes et recoins propices aux nidifications.
- L'électrorépulsion : c'est un champ électromagnétique perturbateur qui maintient les pigeons éloignés du site à protéger.

D'autres dispositifs communs existent mais ils sont déconseillés, voire interdits :

- Les dispositifs à ultrasons, les procédés à répulsion olfactive et les répulsifs visuels ont un effet qui ne dure guère longtemps.
- Les gels répulsifs ne sont pas recommandés car ils polluent le plumage, de plus, cette substance très collante détériore la pierre.

L'utilisation de la glu (ou gluaux), est interdite par la directive européenne 79/409 du 2 avril 1979 pour éviter que des espèces protégées ne se retrouvent piégées.

Il est interdit de recourir à tous moyens, installations ou méthodes de capture ou de mise à mort massive et non sélective.

Dépôt légal en cours - Conception graphique : Mission Communication

MAIRIE DE PARIS
CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT PARIS
idemu
INFO ÉNERGIE
Culture Communication
ADEME
IMPRIM'VERT
Toute l'info sur la ville !
paris info Le 3975 Paris.fr